

le 18.03.2019

ASSOCIATION

RP de Maistre

PROJET ASSOCIATIF

Pour qui œuvrons-nous ?

L'Association RP de Maistre accompagne 79 jeunes de 6 à 20 ans atteints de déficience mentale, de troubles associés et autistiques, au sein de l'Institut Médico-Educatif (IME) de Beaumesnil dans l'Eure.

Elle s'attache à préserver les dimensions affectives et humaines dans les relations entre les jeunes accueillis, leurs familles et les équipes de l'établissement, afin de favoriser au mieux leurs capacités d'évolution et de développement.

L'Association se réserve également la possibilité, seule ou avec des partenaires partageant les mêmes valeurs, de s'intéresser à d'autres projets permettant à une population porteuse d'un handicap, de quelque nature qu'il soit, de mener une vie privée et citoyenne.

Qui sommes-nous ?

Œuvre charitable, créée à Paris en 1906, par le Révérent Père Joseph de Maistre pour venir en aide à de jeunes parisiennes en détresse, l'association a été déclarée en 1913 et reconnue d'utilité publique le 2 juillet 1921.

D'où venons-nous ?

Depuis, l'association n'a eu de cesse d'évoluer pour répondre aux besoins de son époque en matière d'approche du handicap des jeunes, en transformant son établissement en 1960, en un Institut Médico-Pédagogique pour les jeunes filles de 6 à 16 ans, puis en 1982 en Institut Médico-Professionnel, et en 1993, en y instaurant la mixité.

En quoi croyons-nous ?

Nous sommes fondamentalement confiants dans l'homme et dans sa générosité, surtout lorsqu'il s'agit de défendre une cause juste, visant à donner ses chances à chacun. Dans cet esprit, nous considérons qu'au sein de nos sociétés, le handicap est toujours un facteur dominant de déséquilibre et que nous devons y remédier. Créalis 09.02.17 Vignette 18 et 19

Dans le respect des lois et des dispositions réglementaires, de la dignité des personnes, de la non-discrimination et dans un esprit d'équité et de solidarité, l'association a pour objet de créer, de gérer et de promouvoir des établissements et services accueillant des enfants, des adolescents et des adultes vulnérables, en veillant à leur sécurité et leur intégrité.

Cet accueil se fera en vue de :

- Favoriser le développement de leurs capacités et de leurs potentialités ;
- Faciliter leur insertion et leur intégration ;
- Les préparer à être acteurs de leur parcours de vie.

Chaque personne porteuse d'une vulnérabilité nous intéresse et mérite que nous la considérons dans sa singularité propre. Nous sommes fondamentalement confiants dans l'homme et sa générosité, surtout lorsqu'il s'agit de défendre une cause juste, visant à donner ses chances à chacun. Nous agissons dans un esprit **d'équité** et de **solidarité**.

L'association défend des valeurs et des principes de :

- **laïcité** : respect et tolérance relative aux choix de vie privée ;
- **non-discrimination**, aussi bien en direction des publics, des salariés, que des membres du Conseil d'administration ;
- **réalité**. L'association s'inscrit dans le contexte médicosocial et social actuel, ce qui implique de rester en veille et d'adapter ses compétences aux réalités sociales, juridiques et économiques ;
- **anticipation des besoins futurs**, à l'appui d'un esprit d'innovation et d'expérimentation auprès des publics et des salariés ;
- **transversalité**, avec une recherche d'ouverture et de coopération avec les acteurs du territoire : réseaux, autorités de contrôle, associations partenaires, etc...
- **lisibilité** de l'action associative, de ses projets, de ses résultats, et le cas échéant de ses difficultés ;
- **reconnaissance** des potentialités de chacun, l'objectif de faire progresser l'association à travers la formation, le partage, l'échange de pratiques ;
- **responsabilité et coresponsabilité**, dans le respect de la place de chacun, à chaque niveau de l'institution ;
- **dimension humaine**. Les structures se doivent d'être parfaitement adaptées pour donner à chacun la possibilité de progresser et de s'épanouir dans les meilleures conditions.

Objectifs et projets

Le projet individuel est le meilleur garant d'un parcours adapté aux capacités de chacun.

L'accueil doit rester à dimension humaine. La personne, porteuse d'un handicap, peut ainsi recevoir, dans les meilleures conditions, tous les soins personnels et affectifs qui l'aideront à grandir.

Les structures se doivent d'être parfaitement adaptées pour donner à chacun la possibilité de progresser et de s'épanouir dans les meilleures conditions.

L'association RP de Maistre, au travers de l'Institut Médico-Educatif (IME) a pour mission d'accueillir des jeunes avec handicaps et de leur donner, par un encadrement spécialisé et adapté, une autonomie de vie la plus large possible en fonction de leur capacité individuelle, en favorisant ainsi leur insertion dans la vie scolaire, culturelle et professionnelle.

Réalisations passées :

L'Association a créé en 2011 une extension des bâtiments affectés à l'Institut Médico-Professionnel (IMPro) pour favoriser l'enseignement dans des domaines aussi variés que la restauration, la blanchisserie, l'entretien, le bâtiment, l'horticulture, secteurs professionnels dans lesquels existe une forte demande. Cette extension nous permet désormais de mettre à disposition de nos jeunes, de nouvelles salles de cours mieux adaptées, ainsi que des ateliers parfaitement fonctionnels.

Ce projet a été financé pour partie par l'Association.

L'avancée en âge des jeunes soulève par ailleurs une problématique fréquemment sans solution pour ceux qui malheureusement n'ont pas acquis, ou qui perdent, par l'effet du vieillissement, les capacités de vie autonome en milieu ordinaire ou accompagné. Il en est de même pour ceux qui vivaient en famille, et que celle-ci ne peut plus prendre en charge.

Après avoir dû abandonner dans les années 2000 un projet en faveur de personnes handicapées vieillissantes, l'Association reste ouverte à tout développement de nature à favoriser le développement d'enfants ou d'adultes porteurs de handicap.

Ces objectifs et ces projets, constamment revus et analysés pour répondre au plus près des besoins repérés, sont activement soutenus dans un élan commun des bénévoles de l'Association et des salariés de l'établissement.

Réalisations récentes et objectifs . Public accueilli. Territoire

Ce dernier point est entièrement tourné vers le virage inclusif, que l'association a déjà largement anticipé.

Nous n'excluons aucun public, du plus jeune âge jusqu'à la fin de vie.

Cet objectif trouve sa réalisation, soit par une évolution interne, soit par un rapprochement avec d'autres partenaires, complémentaires de notre activité. Nous restons très attentifs au fait de ne pas créer de ruptures de parcours.

Le plan de développement de l'association démontre une réelle dynamique :

- Une remise en cause complète de la répartition des places en 2018 « Internat. Semi internat » de façon à permettre une restructuration en faveur d'un système plus inclusif. Un grand pas a déjà été réalisé en ce sens, avec la création de trois Unités d'Enseignement Extérieures sur Bernay et La Barre en Ouche.
- Aménagement en 2017 de 2 studios indépendants dans l'enceinte de l'IME, de façon à expérimenter pour de jeunes adultes, ce que peut être un mode de vie sans la présence permanente d'éducateurs.
- Achat en 2019 par l'association d'un immeuble sis à Bernay, constitué de 3 studios mis à la disposition de l'IME, permettant à ce dernier d'accueillir 3 jeunes adultes qui devront vivre une vie indépendante, tout en restant sous la responsabilité de l'IME.
Si l'expérience s'avère réussie, et si le besoin se fait sentir d'augmenter la capacité d'accueil, l'association se dit prête à renouveler son investissement.
- Diversification des formations délivrées dans les ateliers de l'Impro, de façon à se rapprocher au plus près des évolutions du marché. Cette diversification pourra se faire, soit en interne, soit par des coopérations avec d'autres organismes pratiquant les nouvelles formations demandées.
- Profiter de notre expérience acquise dans l'accompagnement des enfants de 6 à 12 ans, atteints du Traumatisme du Spectre de l'Autisme, pour accueillir des enfants dès l'âge de 3 ans.
Un espace de relaxation adapté est déjà en place, et un financement est prévu sur 2019 et 2020, pour un agencement complémentaire, permettant encore de meilleures réponses.
- Projet de création d'une crèche pour enfants à partir de 3 ans, y compris ceux porteurs d'un handicap. La disponibilité de surfaces habitables importantes dans l'enceinte de l'IME nous permet de les adapter et de les réaffecter.

- L'IME étant ouvert 5 jours sur 7, les enfants regagnent leur lieu de vie habituel. La plupart d'entre eux rentrent en famille durant les 2 jours de fin de semaine et partie des vacances scolaires. En moyenne vingt pour cent des jeunes de l'IME bénéficie d'une protection de l'ASE, avec hébergement en foyer ou en famille d'accueil. Pour favoriser la prise en compte de leurs particularités, nous proposons la création d'une unité spécifique avec double habilitation MDPH et ASE.
- L'aide aux familles étant déjà une de nos missions, et compte tenu de l'expérience acquise, nous envisageons de favoriser l'hébergement temporaire, et la mise en place d'une offre ponctuelle, type répit.
- La mise en place d'un dispositif externalisé de type SESSAD, nous paraît tout à fait adapté à l'orientation inclusive de nos jeunes.
- Au-delà des 5 premières années de CPOM, nous souhaiterions reprendre le projet de Résidence pour Personnes Handicapées Vieillissantes, projet qui, dans les années 2000, n'avait pas été retenu.
- Tous ces projets s'érigeront de fait avec une formation des professionnels, adaptée aux axes de développement.
- Le territoire visé par notre association se limitera à la Normandie.

13, Rue du Château – 27410 MESNIL EN OUCHE

Tél. 02 32 44 40 06

Site : www.rpdemaistre.com Courriel contact@rpdemaistre.com

ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE